



SOCIETE ANONYME DES FAIRWAYS DE BEAUVALLON
GRIMAUD

Société Anonyme de Capital de € 3.292.898,40
Siège Social : Boulevard des Collines à Grimaud
RCS de Fréjus n°384 904 843 (92B97)

Grimaud, le 12 juillet 2026,

Association Sportive du golf de Beauvallon
Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Chers Actionnaires,

Conformément aux statuts et à la réglementation en vigueur, nous avons le plaisir de vous convier à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Association Sportive du golf de Beauvallon qui se tiendra :

Date : Jeudi 30 juillet 2026

Heure : 16h00

Lieu : Complexe sportif des Blaquières à Grimaud (83310)

Ordre du jour :

- 1 - Rapport du Comité Directeur
- 2 - Approbation des comptes de l'Exercice 2025/2026 et quitus au Comité Directeur
- 3 - Affectation du résultat de l'exercice
- 4 - Rapport Moral
- 5 –Renouvellement et élection de 4 membres du comité directeur
- 6 – Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

Modalités de participation :

- Vous pouvez assister et voter personnellement à l'Assemblée.
- Vous pouvez voter par correspondance en utilisant le formulaire joint.
- Vous pouvez donner pouvoir à un autre actionnaire pour vous représenter, en complétant et retournant le formulaire ci-joint.

Date limite de réception des votes par correspondance ou des pouvoirs : 28 juillet 2026

RÉSOLUTIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ASSOCIATION SPORTIVE EN DATE DU 30 JUILLET 2026

Première Résolution – Rapport du Comité directeur

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport des membres du Comité Directeur approuve le Rapport du Comité Directeur

Deuxième Résolution - Approbation des comptes

L'assemblée générale décide de donner quitus aux Membres du Comité Directeur pour la gestion et l'approbation des comptes de l'exercice 2025/2026.

Troisième Résolution - Affectation du résultat

L'assemblée générale décide d'affecter le résultat de l'exercice au compte « report à nouveau ».

Quatrième Résolution – Rapport moral

L'assemblée générale décide l'approbation du rapport moral.

Cinquième Résolution - Renouvellement de quatre membres du comité directeur

L'assemblée générale constate que le mandat de Monsieur François Gastinel arrive à son terme et qu'il y a lieu de le renouveler.

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Frédéric Juillard et de Madame Indra Rattanachane et du fait qu'il y a lieu de renouveler ces postes.

L'Assemblée générale est invitée à procéder à la nomination de quatre administrateurs parmi les candidats suivants :

- François Gastinel
- Pascal Wehrlen
- Matthias Breysse
- Maryse Dubuis

Sixième Résolution - Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Bulletin de vote – Assemblée Générale Ordinaire

Association Sportive du Golf de Beauvallon – 30 juillet 2026

Membre

Nom	
Prénom	

Choix du mode de participation (cocher une seule case)

☐ Option 1 – Vote par correspondance

☐ Option 2 – Je donne pouvoir au membre suivant :

Nom	
Prénom	

Vote par correspondance

- 1. Rapport du Comité Directeur

☐ POUR ☐ CONTRE ☐ ABSTENTION

- 2. Approbation des comptes de l'exercice 2025/2026 et quitus au Comité Directeur

☐ POUR ☐ CONTRE ☐ ABSTENTION

- 3. Affectation du résultat de l'exercice

☐ POUR ☐ CONTRE ☐ ABSTENTION

- 4. Rapport moral

☐ POUR ☐ CONTRE ☐ ABSTENTION

- 5. Renouvellement et élection de 4 membres du Comité Directeur

Choisir jusqu'à quatre candidats :

☐ François Gastinel

☐ Pascal Wehrlen

☐ Matthias Breysse

☐ Maryse Dubuis

- 6. Délégation de pouvoir en vue d'accomplir les formalités

☐ POUR ☐ CONTRE ☐ ABSTENTION

Date : ____ / ____ / 2026

Signature : _____